

u nait exp...  
 u qui il est fils légitime de Bastani oux l'année  
 et d'Innocenza née à S. ...  
 la u mofis; Le tribunal au les conclusions  
 Confession de l'Administration Publique, dit et déclaré  
 que Bastani oux Fancal fils légitime de  
 Bastani oux l'année u d'Innocenza née à S. ...  
 et né à S. ... le huit septembre mil  
 huit cent quatre-vingt-neuf; dit que le présent  
 jugement lui a été lu et a été de nous, années;  
 qu'il sera transcrit sur les registres de l'état  
 civil de la commune de S. ...  
 comata, u que mention a été faite au  
 marge de a correspondance à l'époque de la  
 naissance. Opini fait le juge à l'audience  
 Publique présente; présents: M. Ottavio  
 Ramolino président, Rimarola et oroboni  
 juge, Arrighi de Casanova substitut  
 du Procureur de la République, Santelli  
 greffier. Signé: l'ami Ramolino, Santelli.  
 L'huissier J. ... à Corte le vingt-trois février  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf, folio 115

No 6  
 Davini  
 Jean Pierre

11  
 3

M. ...  
 de ...  
 avec ...  
 Cord ...  
 de ...

L'usage civil huit cent quatre-vingt-neuf  
 le douze du mois de mars, devant nous  
 Dominique maire, officier de l'état civil  
 de la commune de S. ...  
 (Corte) a comparu le sieur Davini David,  
 marié âgé de trente quatre ans, demeurant  
 en cette commune, domicilié à Santa Lucia  
 (Italie) lequel nous a déclaré qu'il a  
 son home du vin il lui est né un enfant  
 des sexes masculin, qu'il nous a présenté icon  
 de l'unien légitime de lui déclaré, et  
 de son épouse Milda née Dessi de S. ...  
 (Italie) lequel il a donné le prénom de  
 Jean Pierre. Les dites déclarations et présentations  
 ont été faites en présence des sursuillorini  
 Auguste âgé de trente trois ans et M. ...  
 Jacques Philippe âgé de cinquante ans, tous  
 les deux habitants de cette commune,  
 lesquels après lecture ont signé l'acte  
 avec nous.

M. ...  
 M. ...